

# ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CNRACL

CECI N'EST PAS UN BULLETIN DE VOTE



Fédération  
Générale  
Autonome des  
Fonctionnaires

PAR VOTE ÉLECTRONIQUE ET PAR CORRESPONDANCE

DU 1<sup>er</sup> AU 15 MARS 2021

ACTIFS

# TOUS RÉUNIS POUR DÉFENDRE NOS RETRAITES

SUR L'HEXAGONE  
ET L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES  
DE LA RÉPUBLIQUE

## VOTEZ FGAF

**DESCHAMPS**  
Laurent  
Conducteur Ambulancier

**FERNANDEZ**  
Bruno  
Sapeur-Pompier

**BARROIS**  
Isabelle  
Infirmière Anesthésiste D.E.

**BOULAY**  
Aline  
Infirmière

**FLEURY**  
Jean-Christophe  
Agent de Maîtrise

**BARLET**  
Emilie  
Aide-Soignante

**COTELLE**  
Sandrine  
Infirmière

**CASADO**  
Manuel  
Animateur Territorial

**AMICIZIA**  
David  
Ouvrier Principal

**DORSY**  
Vincent  
Technicien Laboratoire

**VERGNES**  
Brigitte  
Assistante Socio-Éducative

**ALLAGNON**  
Laurent  
Sapeur-Pompier

**MANINI**  
Lorenzo  
Aide-Soignant

**MATRAB**  
Ghislaine  
Adjointe Administrative

**DESPRATS**  
Isabelle  
Adjointe Administrative

**BRUNET**  
Olivier  
Opérateur CODIS

**OURZIK**  
Farid  
Adjoint Technique

**LAGORGETTE**  
Marielle  
Adjointe Administrative

**MONTEFINESE**  
Françoise  
Assistante Médico-Admin.

**YEGUETE**  
Lucien  
Assistant Socio-Éducatif

**CELAUDOUX**  
Julien  
Sapeur-Pompier

**CHATENAY**  
Karine  
Infirmière

**BOUCHENY**  
Yves  
Ouvrier Principal

**GARNEAUX**  
Marie-Christine  
Accom. Éduc. et Sociale



CONTACT  
[secretariat.fgaf@orange.fr](mailto:secretariat.fgaf@orange.fr)

# NOS CANDIDATS SE PRÉSENTENT POUR :

- **DÉFENDRE** et **CONSOLIDER** notre régime spécifique de retraite des collectivités locales qui regroupe des fonctionnaires des Fonctions Publiques Territoriale et Hospitalière ;
- **MAINTENIR** le calcul de la pension sur la base du dernier indice de rémunération détenu au cours des 6 derniers mois de la carrière ;
- **OBTENIR** une véritable reconnaissance de la pénibilité de certains métiers (aide-soignant, pompier, etc.) permettant un départ anticipé à la retraite ;
- **ABROGER** le système dit de « l'âge pivot » qui n'a pas d'autre but que de reculer l'âge de départ à la retraite ;
- **REVALORISER** le montant de la pension minimum au niveau de 90 % du SMIC.

Ces revendications peuvent paraître utopiques, et pourtant elles ne le sont pas si les politiques admettent que les économies qui ont été faites sur le budget de la Fonction Publique ont largement dépassé les frontières du raisonnable. Force est de constater que les soignants et les forces de sécurité sont épuisés. Ils sont trop peu nombreux pour assurer la charge de travail habituelle et se trouvent donc noyés en cas de crise ou de « vagues » !



PAR VOTE ÉLECTRONIQUE  
ET PAR CORRESPONDANCE



## IL EXISTE UNE SOLUTION, IL FAUT INVERSER LE PROCESSUS ET INVESTIR DANS LES PERSONNELS QUI SONT APPELÉS EN « PREMIÈRE LIGNE » EN CAS DE CATASTROPHES.

L'augmentation des départs en retraite de ces dernières années est dû notamment au Papy-Boom mais aussi à leurs remplacements massifs par des contractuels. Certains établissements de l'hospitalière et des collectivités territoriales peuvent dépasser un taux de 30 % de contractuels dans leurs effectifs alors que ceux-ci ne cotisent pas à la CNRACL. Cette politique contribue de manière importante au creusement du déficit de notre caisse.

**Un plan volontariste et conséquent de résorption de l'emploi précaire permettrait un redressement des finances sans augmenter les cotisations.**

Notre indépendance vis-à-vis des partis politiques nous permet d'apporter une critique constructive que nous souhaitons porter au Conseil d'Administration de la CNRACL.

**C'EST POURQUOI NOUS APPELONS TOUS CEUX  
QUI PARTAGENT NOS IDÉES À VOTER ET FAIRE VOTER  
POUR NOS LISTES AUSSI BIEN POUR LES ACTIFS QUE LES RETRAITÉS.**